Institut canadien de recherches sur les femmes

CRIAW ICREF

Guide d'action 2:

Mettre en pratique la solidarité féministe intersectionnelle

Moyens de contrer les effets des politiques régressives et du sous-financement des organisations féministes au Canada

Mélissa Alig, Jackie Neapole et Joanna Lund

2026

Alig, Mélissa, Jackie Neapole et Joanna Lund. « Mettre en pratique la solidarité féministe intersectionnelle: Moyens de contrer les effets des politiques régressives et du sous-financement des organisations féministes au Canada ». Institut canadien de recherches sur les femmes, 2026. https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/mettre-en-pratique-la-solidarite-feministe-intersectionnelle/

ISBN 978-1-77483-070-3

Remerciements

CRIAW-ICREF reconnaît sa présence et son travail sur les territoires autochtones. Nous reconnaissons respectueusement l'héritage de la colonisation sur les peuples autochtones.

Contributrices de l'ICREF

Auteures: Mélissa Alig, Jackie Neapole et Joanna Lund

Réviseures: Tammy Findlay et Jane Stinson

Recherche documentaire: Juliana Crema, Naomi Farhloul et Joanna Lund

CRIAW-ICREF tient à remercier le personnel et le comité consultatif du projet pour leur temps et leur engagement dans ce projet: Jane Stinson, Lina Khatib, Meg Luxton, Miriam Edelson, Priti Shah et Tammy Findlay.

Nous tenons également à souligner le travail de Hannah Bryan, en collaboration avec See Girl Work pour la conception graphique, de Michele Briand pour la traduction et de Janine Bertolo (Consensual Copy) pour la révision. Nous remercions tout particulièrement les 36 organisations féministes et de défense des droits des femmes à travers le pays qui ont partagé leurs connaissances et leurs points de vue lors des groupes de discussion régionaux, fournissant des commentaires et des orientations précieux pour l'élaboration de cette ressource et tout au long de ce projet.

Women and Gender Equality Canada | Femmes et Égalité des genres Canada

Cette ressource a été élaborée grâce au financement du projet « Renforcer la solidarité féministe intersectionnelle pour l'action » de Femmes et Égalité des genres Canada.

Section 1

Introduction

Les organisations féministes jouent un rôle crucial au Canada en plaidant en faveur de programmes sociaux et de services de première ligne visant à éliminer les obstacles systémiques à l'égalité des genres.

Les militantes, les organisations et les réseaux féministes plaident en faveur d'un changement transformateur visant à faire progresser les droits des femmes et la justice sociale au niveau individuel, institutionnel et systémique. Ce guide explore des stratégies collectives pour répondre aux réactions négatives croissantes contre les mouvements féministes en utilisant le cadre de solidarité féministe intersectionnelle (SFI).

Le changement social ne se produit pas de manière automatique. Il se développe en étant soutenu par une action collective et des campagnes concertées. Le démantèlement du sexisme systémique et la modification des lois, politiques et pratiques visant la promotion de l'égalité entre les genres n'ont été possibles que grâce à un activisme féministe collectif.

Le travail féministe permet de lutter contre le sexisme systémique qui persiste au Canada et dans le monde. L'inégalité entre les genres est profondément ancrée dans les gouvernements et autres institutions. Elle est normalisée et non questionnée dans l'élaboration des politiques et l'allocation des ressources. Les systèmes et les individus au pouvoir profitent du sexisme qui est devenu le statu quo. Les mouvements féministes remettent en cause ce statu quo et subissent par conséquent un contrecoup de la part des gouvernements qu'ils critiquent, y compris des coupures de financement et des efforts pour les discréditer.

Mieux comprendre les termes clés

Le cadre de solidarité féministe intersectionnelle (SFI) est axé sur la création et le renforcement de relations et de réseaux significatifs, équitables et solidaires au sein des mouvements féministes. Voir page 14 pour plus d'informations.

Mieux comprendre les termes clés

Les idéologies régressives et antiféministes comprennent les idées, les messages, les croyances, les valeurs et les pratiques visant à démanteler ou à bloquer les changements progressistes en faveur de l'égalité des femmes et des droits humains. CRIAW-ICREF relie ces idéologies aux systèmes historiques et actuels de pouvoir et d'oppression soutenus par les gouvernements et les institutions, les dirigeants politiques, les organisations de la société civile et les partisans individuels. Elles sont présentes depuis la création du Canada colonial.

Les mouvements régressifs ont tendance à cibler les politiques progressistes visant le bien commun, telles que les services publics, les programmes sociaux, le droit de grève et la négociation collective. Les femmes et les autres personnes marginalisées sont également prises pour cible, car elles sont considérées comme la cause de problèmes tels que le chômage et l'augmentation du coût de la vie. Les groupes de femmes divers sont souvent visés en raison de leur défense des politiques progressistes. L'immigration, les droits des personnes 2ELGBTQIA et les droits reproductifs des femmes, par exemple, sont souvent utilisés comme points de friction pour mobiliser les mouvements régressifs.

Ces dernières années, les mouvements régressifs et antiféministes ont également pris de l'ampleur, se sont mieux organisés et se sont généralisés[1]. La présence en ligne et dans la vie réelle de mouvements régressifs au Canada, tels que l'extrême droite[2], pendant la pandémie de COVID-19 a révélé au grand public ce que de nombreuses militantes féministes et progressistes savaient déjà: ces groupes constituent une menace pour les progrès en matière d'égalité des femmes et de justice sociale pour tous.

CRIAW-ICREF a organisé des groupes de discussion régionaux avec des organisations féministes et de défense des droits des femmes dans tout le pays afin d'explorer le lien entre le sexisme, l'antiféminisme et les mouvements régressifs qui s'efforcent de bloquer les changements progressifs en faveur de l'égalité des femmes et des droits humains. 36 organisations ont participé aux discussions organisées dans le cadre du projet Contrer la montée de l'antiféminisme pour examiner l'impact des mouvements antiféministes sur leurs activités.

Ces conversations ont mis en évidence l'influence des mouvements régressifs sur les gouvernements et les institutions, le sous-financement systématique des organisations de défense des droits des femmes et les déséquilibres de pouvoir au sein et à l'extérieur des mouvements féministes. Plus important encore, elles ont identifié des stratégies et des actions collectives pour contrer les mouvements régressifs.

Consultez les fiches de travail aux pages 23-27 du guide ! Ces outils comprennent des questions qui vous aideront avec l'application de la solidarité féministe intersectionnelle (SFI) afin de faciliter le travail collaboratif et de redistribuer le pouvoir au sein des organisations féministes et entre elles.

[1]Neapole et al, 2025.

[2]Voir KC et al, 2021 pour plus d'informations.

Section 2

Pourquoi un guide sur le renforcement des mouvements féministes?

Avant d'aborder les actions collectives et les stratégies visant à renforcer les mouvements et les organisations féministes, il convient d'examiner certains obstacles, notamment les modèles de financement précaires et restrictifs qui font que les organisations de tout le pays manquent de fonds au point de ne pas pouvoir mener à bien leur travail.[3]

Le manque de financement est cohérent avec le sexisme manifeste et institutionnel omniprésent au Canada depuis toujours. Dans les groupes de discussion régionaux, les organisations féministes et de défense des droits des femmes ont souligné que les déséquilibres de pouvoir étaient l'un des principaux motifs de l'insuffisance des ressources allouées à la promotion de l'égalité des femmes[4]. Les gouvernements, les institutions et les personnes au pouvoir disposent généralement de plus de ressources financières et politiques que les organisations féministes.

Ces déséquilibres de pouvoir se maintiennent dans le temps parce qu'il est dans l'intérêt des groupes au pouvoir de préserver le statu quo qui leur permet de bénéficier d'avantages liés à l'acquisition et au maintien du pouvoir. Ceci est particulièrement problématique lorsque les pratiques institutionnelles et les politiques sont historiquement fondées sur des idéologies capitalistes et patriarcales qui marginalisent les droits des femmes et les besoins collectifs.

Mieux comprendre les termes clés

Le système politique canadien a tendance à considérer les questions relatives aux droits des femmes comme des « intérêts particuliers ». Même si les femmes représentent plus de la moitié de la population au Canada (Statistique Canada, 2023), les revendications féministes en faveur des droits des femmes et de l'égalité des genres sont invalidées par les récits dominants parce qu'elles n'ont soi-disant qu'un impact mineur sur l'ensemble de la société canadienne.

[3]Neapole et al, 2025, p. 3. Voir également Boucher et McWhinney, 2017; CRIAW-ICREF, 2019; 2024.

[4]Neapole et al, 2025.

Influence de l'idéologie régressive sur les gouvernements et les institutions

Le féminisme exige un changement transformateur incompatible avec un statu quo qui n'accorde pas la priorité à l'égalité, à l'équité et à la représentation diverse. En conséquence, les femmes et les autres groupes marginalisés se sont historiquement organisés en marge des institutions patriarcales, coloniales et capitalistes du Canada.

Par exemple, les femmes, et les féministes en particulier, sont historiquement sous-représentées dans le système politique canadien dominé par les hommes[5], et à partir de janvier 2025, les femmes représentaient seulement 30,3% des membres du Parlement à la Chambre des communes du Canada[6]. Le gouvernement a également démontré un suivi inadéquat avec les activistes et les organisations qui demandent la mise en place de solutions féministes.

CRIAW-ICREF établit un lien entre les idéologies régressives et antiféministes et les systèmes historiques et actuels de pouvoir et d'oppression. D'une manière générale, ces idéologies visent à démanteler ou à bloquer les changements progressifs en faveur de l'égalité des femmes et de la justice sociale. L'idéologie régressive se manifeste dans les politiques publiques et économiques des gouvernements fédéral et régionaux, notamment par des mesures d'austérité qui attaquent les droits du travail et réduisent le financement des services publics, des programmes sociaux et des organisations de justice sociale.

L'austérité recoupe l'inégalité entre les genres et d'autres formes d'inégalité qui limitent la capacité des femmes à s'adapter à la politique gouvernementale et à la remettre en question. En effet, les femmes, en tant que groupe, ont un accès inégal aux ressources matérielles et politiques, ont des salaires inférieurs et leur travail rémunéré et non rémunéré n'est pas reconnu ni valorisé. L'austérité aggrave également les inégalités socioéconomiques existantes entre les femmes parce qu'elle crée du chômage et réduit l'accès à la santé publique et à d'autres programmes sociaux[7].

Les mesures d'austérité ont un impact sur les organisations de défense des droits des femmes et les communautés qu'elles servent. Ces mesures créent un cercle vicieux dans lequel les groupes ayant accès au pouvoir et aux ressources créent les lois et les politiques qui maintiennent les inégalités dans le temps et écartent les solutions féministes, tandis que les groupes marginalisés par les politiques régressives ont moins de ressources pour plaider en faveur du changement social. Cela permet aux groupes dominants de maintenir et de reproduire leur contrôle et leur influence.

[5]Bergqvist et Findlay, 1999, p. 123.
[6]IPU, « Monthly ranking ».
[7]Stinson, 2025, pp. 3-4.

Mieux comprendre les termes clés

« L'austérité est souvent décrite comme le fait pour les gouvernements de se serrer la ceinture ou de faire plus avec moins. Ce principe est ancré dans le modèle néolibéral de libre marché qui cherche à limiter les dépenses publiques et le rôle de l'État en faveur de la liberté individuelle de choisir d'acheter des biens sur le marché privé. »

Voir *Austérité et intersectionnalité féministe* par Jane Stinson (2025) pour en savoir plus sur l'austérité et son impact genré et intersectionnel: https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/austerite-et-intersectionnalite-feministe/

Réaction antiféministe et financement des organisations de défense des droits des femmes

Les organisations de défense des droits des femmes jouent un rôle crucial dans la résolution des problèmes liés au sexisme et à la misogynie. Au Canada, par exemple, il existe des organisations nationales qui travaillent collectivement pour traiter les questions intersectionnelles liées aux droits des femmes par le biais de la recherche, de la défense des droits, de la réforme législative et de l'expérience vécue. Il existe également des organisations régionales ou locales qui mènent ce travail, ainsi que des organisations féministes qui fournissent des services à divers groupes de femmes. Cependant, les organisations féministes et de défense des droits des femmes sont confrontées à un sous-financement durable et continu.

En raison du sexisme institutionnel, le personnel de ces organisations (principalement des femmes effectuant des tâches de soins) est sous-payé, car leur employeur ne bénéficie pas d'un financement public suffisant[8]. Tout cela résulte d'un sexisme systémique ancré dans les politiques publiques[9].

Les organisations féministes et de défense des droits des femmes ont indiqué que leur travail avait été affecté par des politiques gouvernementales et institutionnelles régressives. Par exemple, elles ont souligné que le fait de s'exprimer entraîne la crainte d'un contrecoup et d'une perte totale de financement[10].

Les questions relatives aux droits des femmes sont déjà marginalisées au Canada, mais un gouvernement particulièrement hostile peut avoir un effet dévastateur sur les organisations

[8]Voir par exemple Fernandes et Lanthier, 2024.
[9]CRIAW-ICREF, 2019; Neapole et al, 2024.
[10]Neapole et al, 2025, p. 3.

féministes. Aujourd'hui, le mouvement féministe est encore en train de se reconstruire après des décennies de définancement systématique des organisations de défense des droits des femmes, qui a commencé dans les années 1980[11]. Les organisations féministes et de défense des droits des femmes de tout le pays ont indiqué qu'elles demeuraient dans une situation précaire et qu'elles étaient constamment confrontées à la possibilité d'une réduction de leur financement[12].

Les modèles de financement des organisations féministes privilégient les financements à court terme, basés sur des projets ou des services. Le financement par projet pour la prestation de services est précaire et insuffisant pour assurer la durabilité, un plaidoyer efficace et un changement systémique à long terme. Lorsque les gouvernements et autres bailleurs de fonds sont guidés par une vision patriarcale capitaliste selon laquelle l'inégalité est une responsabilité individuelle plutôt que sociétale, les femmes ne disposent que des fonds nécessaires pour s'adapter au statu quo de l'inégalité d'accès au pouvoir et aux ressources[13].

Certaines organisations féministes ont observé que les modèles de financement actuels encouragent la concurrence entre les organisations pour des ressources limitées et découragent l'action collective[14]. Le manque de financement opérationnel ne laisse ni le temps ni les ressources aux organisations féministes pour remplir leur mandat, et encore moins pour établir des liens et des relations au sein des mouvements féministes et progressistes[15].

La concurrence et les relations fracturées peuvent nuire à la solidarité féministe et entraîner l'exclusion des voix, des idées et des expériences des femmes marginalisées. Les organisations féministes reflètent les déséquilibres de pouvoir présents dans la société, ce qui aggrave les difficultés d'accès au financement pour les celles qui représentent des femmes à faible revenu, immigrées et racisées, par exemple[16]. Les modèles de financement sont régressifs alors qu'ils sapent le travail intersectionnel et transformateur pour le changement systémique et la promotion de l'égalité et de la justice sociale pour toutes les femmes.

Il a toujours été difficile de résister aux forces puissantes qui maintiennent le statu quo. Cependant, les féministes affirment depuis des décennies que l'action stratégique, collective et soutenue est l'une des meilleures stratégies pour parvenir à un changement transformateur. Ce principe sous-tend les pratiques et les politiques de la solidarité féministe intersectionnelle (SFI).

[11]Pour plus d'informations sur le définancement des années 1980 aux années 2010, voir Chappell, 2002, Knight et Rodgers, 2012,
Neapole et al, 2024.
[12]Neapole et al, 2025, p. 3.
[13]Knight et Rodgers, 2012, pp. 273-274.
[14]Neapole et al, 2025, p. 3.
[15]CRIAW-ICREF, 2019 ; Neapole et al, 2024.
[16]Alig et al, 2021.

Mieux comprendre les termes clés

L'ancien premier ministre Stephen Harper a gravement affaibli le mouvement féministe au Canada pendant son mandat de 2006 à 2015. L'attaque du gouvernement conservateur contre les droits des femmes a notamment consisté à modifier le mandat du Programme des femmes, principale source de financement des organisations de défense des droits des femmes au Canada depuis le début des années 1970. Le programme est actuellement hébergé au sein du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres (FEGC). Le gouvernement fédéral a supprimé le financement de la recherche et de la défense des droits et a modifié les critères d'admissibilité au financement pour favoriser les organisations à vocation commerciale (Stinson, 2015, pp. 231-232). Les changements de l'ère Harper ont affecté les organisations de défense des droits des femmes qui œuvraient en faveur d'un changement systémique et nombre d'entre elles ont été contraintes de fermer leurs portes (Stinson, 2015, p. 236) et ne constituent qu'un chapitre des décennies de désengagement systématique depuis les années 1980.

Section 3

Contrer les politiques régressives et l'antiféminisme grâce à la solidarité féministe intersectionnelle (SFI)

Les féministes et les organisations féministes pratiquent activement la solidarité féministe intersectionnelle (SFI) pour contester les politiques régressives qui se traduisent par des mesures d'austérité et le définancement des organisations de défense des droits des femmes.

Les féministes ont exprimé le désir de renforcer les relations et de travailler en solidarité pour l'égalité des femmes et la justice sociale. Des relations fondées sur la confiance et la solidarité sont essentielles pour soutenir le changement féministe et progressiste. Le développement de la SFI est particulièrement crucial pour freiner la croissance de l'idéologie antiféministe et son influence sur l'élaboration des politiques.

Cette section comprend une description des principes de la SFI, des exemples d'application de la SFI, une étude de cas sur le plaidoyer, et des feuilles de travail qui illustrent comment appliquer la SFI pour travailler en collaboration et redistribuer le pouvoir au sein des organisations féministes et entre elles.

Qu'est-ce que la solidarité féministe intersectionnelle (SFI)?

« **Une robuste solidarité féministe intersectionnelle est fondée** sur le travail en collaboration, le partage des ressources et le soutien de toutes les féministes dans leur travail de remise en question et de transformation de la dynamique du pouvoir. La SFI favorise la résilience au sein des organisations et entre elles afin de les stabiliser et de renforcer la solidarité contre la division, la marginalisation et l'extinction. » - Extrait *d'Un guide pour construire la solidarité féministe intersectionnelle* (2021, p. 6)

La SFI est un cadre axé sur la collaboration et les stratégies collectives pour faire progresser l'égalité entre les genres. La SFI permet de créer et de renforcer des relations et des réseaux significatifs, équitables et solidaires dans les mouvements féministes[17]. La SFI peut servir à surmonter certains des défis liés aux déséquilibres de pouvoir dans la demande de changements transformateurs et résister à l'antiféminisme.

La SFI encourage la solidarité plutôt que la compétition et rassemble les nombreuses voix qui composent les mouvements féministes. La solidarité permet aux militantes et aux organisations de coopérer en vue d'atteindre des objectifs communs ou d'amplifier des objectifs autonomes.

La construction d'une SFI peut prendre différentes formes. Par exemple, les organisations féministes et de défense des droits des femmes ont identifié les principes clés suivants:

Être solidaires et collaborer avec les communautés marginalisées que nous représentons.

Construire la solidarité en cherchant un terrain d'entente et des solutions féministes collectives.

Tenir compte de la diversité des capacités, des compétences, des rôles et des stratégies dans le cadre des activités de plaidoyer.

Instaurer la confiance en laissant plus de place aux conversations difficiles et à la diversité des points de vue.

Consultez *Un guide pour construire la solidarité féministe intersectionnelle* de CRIAW-ICREF (2021) pour des exemples plus concrets et des suggestions de questions pour établir la confiance et favoriser une collaboration significative.

[17]Alig et al, 2021, p. 5.

La SFI en pratique: La réintégration de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres (FEGC)

En mars 2025, avant les élections, le nouveau premier ministre Mark Carney a supprimé le poste de ministre des Femmes et de l'Égalité des genres (FEGC) de son cabinet fédéral et intégré ce ministère dans le portefeuille plus vaste de la culture et de l'identité canadiennes. La justification était qu'un cabinet allégé serait mieux à même de répondre aux pressions économiques de l'administration américaine Trump[18]. Cette décision a relégué les droits des femmes comme secondaires pour ce gouvernement plutôt que comme une priorité.

En réponse, le mouvement féministe a collectivement publié une déclaration commune condamnant la suppression de la ministre de FEGC. Plus de 400 organisations ont signé la déclaration, insistant que le gouvernement de Carney rétablisse une ministre dédiée aux droits des femmes et à l'égalité des genres. En l'espace de six semaines, le poste ministériel a été rétabli et, surtout, ce rétablissement a été présenté comme une réponse directe au mouvement féministe[19].

C'est le résultat de la FIS en action: des organisations féministes représentant divers groupes de femmes et leurs alliés se sont réunis au-delà de leurs mandats autonomes et se sont unis autour d'une préoccupation commune. La perte de la ministre de FEGC pourrait avoir un effet dévastateur sur le mouvement pour l'égalité des femmes et la justice sociale à travers le pays. La perte de cette perspective du processus décisionnel du Cabinet aurait un impact aggravé sur les femmes qui font face à de formes multiples et croisées de discrimination et sur les organisations qui les représentent. En s'exprimant d'une seule voix, les féministes ont exercé une force politique que le gouvernement ne pouvait ignorer.

Questions de réflexion:

La campagne visant à rétablir la ministre de FEGC aurait-elle été aussi fructueuse si les organisations féministes n'avaient pas eu la capacité de se mobiliser de manière collective?

Où voyez-vous des exemples de solidarité féministe intersectionnelle dans l'étude de cas?

Quels enseignements pourraient s'appliquer à d'autres actions collectives?

Plus de stratégies collectives pour appliquer la SFI

L'action féministe en solidarité et en collaboration résiste aux systèmes capitalistes et patriarcaux qui promeuvent la compétition, l'individualisme et l'exploitation. Le renforcement des relations, la collaboration et la solidarité sont essentiels à la construction des mouvements. L'action collective fondée sur des principes féministes peut amplifier les voix ayant moins d'accès aux décisionnaires et soutenir les groupes disposant de moins de ressources pour répondre à l'antiféminisme.

Quelle que soit sa portée, l'action collaborative peut avoir un impact considérable sur la protection et le renforcement des droits des femmes intersectionnels.

Les stratégies collectives suivantes, axées sur le partage des recherches, des informations stratégiques et des ressources entre les organisations de défense des droits des femmes, tout en reconnaissant leurs priorités uniques, leurs mandats distincts et leur autonomie, ont été identifiées par les organisations féministes et de défense des droits des femmes de tout le Canada:

a) Mener des recherches féministes et collecter des données en interne.

Les méthodes de recherche intersectionnelles féministes peuvent servir à collecter des données sur des enjeux que le gouvernement et d'autres équipes de recherche ne prennent pas en compte. Le fait de mener des recherches et des analyses en interne peut également contribuer à lutter contre la désinformation sur les questions relatives aux droits des femmes.

Voici quelques ressources pour appliquer la recherche-action participative féministe (RAPF):

La recherche-action participative (Morris, 2002) sur le site de CRIAW-ICREF: Un guide pour mener, communiquer et agir sur la recherche afin de parvenir à un changement social positif.

Feminist Participatory Action Research (FPAR) par Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APWLD): Une description de l'approche et des expériences d'APWLD en matière de recherche-action participative féministe (RAPF) pour faire progresser les droits des femmes et développer les mouvements féministes.

Analyse intersectionnelle et de l'égalité des genres (Khosla, 2021) sur le site de CRIAW-ICREF: Une trousse conçue pour l'application de l'analyse intersectionnelle féministe qui aborde le processus d'examen et d'évaluation des études de cas, des projets, des campagnes et des politiques et leur impact sur diverses communautés et groupes de femmes.

[18]Aljazeera News, « Mark Carney ».
[19]Ashe and MacDonald, « Mark Carney ».

b) Utiliser l'éducation populaire sur les questions relatives aux droits des femmes et les solutions féministes.

L'éducation populaire et l'engagement contribuent au développement du mouvement féministe grâce à des stratégies de sensibilisation qui encouragent l'analyse des enjeux politiques, sociaux et économiques ayant un impact sur les femmes. L'éducation populaire comprend le mentorat, l'échange de connaissances entre générations et le développement des connaissances et des compétences au sein des mouvements féministes.

Voici quelques ressources utiles pour soutenir l'éducation populaire:

ICTs for Feminist Movement Building: Activist Toolkit (APC, JASS et Women's Net, mis à jour en 2024): Cette boîte à outils passe en revue les technologies de l'information et de la communication (TIC) utiles à la militance et à la création de mouvements. Elle comprend également un guide pour la rédaction de stratégies de communication et passe en revue les outils et les campagnes d'organisation.

Dans nos propres mots: Organiser des conversations féministes sur des enjeux sociaux au Canada (Alig, Neapole et Rehan, 2026) sur le site web de CRIAW-ICREF: CRIAW-ICREF a produit un guide pour vous aider à organiser des conversations et à ouvrir un dialogue constructif sur les questions sociales urgentes et les solutions féministes nécessaires.

c) Coordonner les actions visant à établir des liens et à s'engager dans l'ensemble du pays.

La coordination peut s'agir de campagnes de sensibilisation menées par des réseaux féministes nationaux, de comités thématiques ou de groupes de travail temporaires. La coordination à travers le pays peut aider les organisations à rester en contact les unes avec les autres, à partager des informations et à travailler à la réalisation d'un objectif commun.

Voici quelques exemples populaires d'actions nationales progressistes:

La caravane de l'avortement: Une mobilisation féministe organisée dans les années 1970 pour exiger la dépénalisation des soins liés à l'avortement au Canada. Les féministes ont traversé le pays pour se rendre à Ottawa afin de sensibiliser le public aux conséquences néfastes de la criminalisation de l'avortement, et ont fermé le Parlement lorsque les parlementaires ont refusé de les rencontrer[20].

Idle No More: Un mouvement populaire en faveur des droits des Autochtones et de la protection de l'environnement, dirigé par des femmes autochtones, qui a créé un vaste réseau en milieu urbain et rural, sur l'ensemble du continent. Il a débuté au début des années 2010 et a organisé des rassemblements, des teach-ins et des mobilisations éclair dans les espaces publics pour gagner en reconnaissance et en soutien[21].

d) Partager l'accès aux décisionnaires de manière stratégique et collaborative.

Les organisations ne disposent pas toutes du même niveau d'accès aux décisionnaires ni les mêmes ressources nécessaires pour soutenir leurs interventions auprès des décisionnaires. Lorsque des groupes plus connectés rencontrent des décisionnaires, ils peuvent appliquer la SFI en partageant leur temps avec des organisations plus petites et en promouvant les demandes des autres. Pour ce faire, il faut nouer des relations au sein du gouvernement avant et pendant les cycles électoraux, notamment avec les élus et les fonctionnaires. Le partage des coordonnées et des meilleures stratégies permet à une coalition plus large de répondre à l'antiféminisme.

Plaider pour un changement institutionnel au Canada (Rehan, 2026) sur le site web de CRIAW-ICREF: CRIAW-ICREF a produit un guide présentant les ressources de diverses organisations offrant des informations et des conseils pratiques pour la défense des droits au niveau institutionnel au Canada. Le guide fournit des ressources de l'Association nationale Femmes et Droit (ANFD), du Syndicat des services publics du Canada (PSAC) et du Réseau Action Climat.

[20]Action Canada, 2020.
[21]Glover, 2024.

Section 4

Conclusion

Le renforcement des liens entre les organisations féministes et le partage des ressources sont essentiels pour maintenir et faire progresser les droits des femmes, en particulier celles qui ont été historiquement et présentement marginalisées.

L'application de la solidarité féministe intersectionnelle (SFI) aiderait les organisations féministes à surmonter la précarité et les divisions croissantes au sein des mouvements féministes. Les déséquilibres de pouvoir qui donnent lieu à des politiques régressives, telles que les mesures d'austérité et le financement insuffisant des gouvernements, compromettent les progrès vers l'égalité pour toutes les femmes. Le guide explore des stratégies de collaboration et de solidarité visant à entretenir les relations et les réseaux existants et à en créer de nouveaux.

La solidarité féministe intersectionnelle (SFI) peut être utilisée pour lutter contre les effets de l'antiféminisme. Nous sommes plus fort.e.s ensembles; notre lutte concertée et notre refus de renoncer à nos revendications ont un impact réel sur la prise de décision et le changement des politiques.

Il est essentiel de développer des stratégies collectives et durables si nous voulons que les mouvements féministes au Canada continuent à lutter pour les droits intersectionnels des femmes et la justice sociale.

Références

Action Canada pour la santé et les droits sexuels. « La caravane de l'avortement de 1970 : Célébration des 50 ans ». Mai 2020. https://www.actioncanadashr.org/resources/reports-analysis/2020-05-12-1970-abortion-caravan-celebrating-50-years

Alig, Mélissa, Jackie Neapole, Kyla Piccin, et Luna K C. « Un guide pour construire la solidarité féministe intersectionnelle ». *Institut canadien de recherches sur les femmes*, 2021. https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/un-guide-pour-construire-la-solidarite-feministe-intersectionnelle/

Aljazeera News. « Mark Carney Sworn in as Canada's New Prime Minister », 14 mars 2025. https://www.aljazeera.com/news/2025/3/14/mark-carney-sworn-in-as-canadas-new-prime-minister-replacing-trudeau

Ashe, Jeanette et Fiona MacDonald. « Mark Carney's cabinet: A course correction on gender, but there's more work ahead », *The Conversation*, 13 mai 2025. https://theconversation.com/mark-carneys-cabinet-a-course-correction-on-gender-but-theres-more-work-ahead-256541

Bergqvist, Christina et Sue Findlay. « Representing Women's Interests in the Policy Process: Women's Organizing and State Initiatives in Sweden and Canada, 1960s-1990s ». Dans *Women's organizing and public policy in Canada and Sweden*, édité par Linda Briskin et Mona Eliasson: 119 à 146. McGill-Queen's University Press, 1999.

Boucher, Lisa et Tara McWhinney. « Financement des organisations de femmes ». *Institut canadien de recherches sur les femmes*, 2017. https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/financement-des-organisations-de-femmes/

Chappell, Louise A. *Gendering government feminist engagement with the state in Australia and Canada*. UBC Press, 2002. https://doi.org/10.59962/9780774850421

CRIAW-ICREF. « Capacité d'action des organisations de femmes ». 2019. https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/capacite-daction-des-organisations-de-femmes/

CRIAW-ICREF. « Submission to the United Nations Committee on the Elimination of Discrimination against Women on Canada's National Machinery for the Advancement of Women ». 2024. https://www.criaw-icref.ca/publications/cedaw-submission-for-periodic-review-of-canada/

Fernandes, Samantha et Stephanie Lanthier. « Annexe D: Résultats du questionnaire national d'ESVA Canada sur la main-d'œuvre dans le domaine de la VFG au Canada ». Dans *Feuille de route pour le renforcement du personnel du domaine de la VFG*, Association canadienne contre la violence sexuelle, 2024. https://fr.endingviolencecanada.org/wp-content/uploads/2024/03/building-supports-1-Feuille-de-Route-2.pdf

Glover, Fred. « Idle No More (résumé en langage clair) ». *L'Encyclopédie canadienne*, 24 mai 2024. https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/idle-no-more-resume-en-langage-simple

IPU. « Monthly ranking of women in national parliaments ». Prend effet le 4 février 2026. https://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide/citation-guide-1.html#cg-website

KC, Luna, Jackie Neapole et Miriam Edelson. « La montée de l'extrême droite au Canada: Une analyse féministe. » *Institut canadien de recherches pour les femmes*, 2021. https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/la-montee-de-lextreme-droite-au-canada-une-analyse-feministe/

Knight, Melanie et Kathleen Rodgers. « 'The Government is Operationalizing Neo-liberalism': Women's Organizations, Status of Women Canada and the Struggle for Progressive Social Change in Canada ». *NORA - Nordic Journal of Feminist and Gender Research* 20, 4 (2012): 266-282.

Neapole, Jackie avec Tiffany Butler, Lise Martin et Nuzhat Jafri. « Backgrounder on National Women's Rights Organizations in Canada ». *Institut canadien de recherches sur les femmes*, 2024. https://www.criaw-icref.ca/publications/backgrounder-on-national-womens-rights-organizations-in-canada/

Neapole, Jackie, Mélissa Alig, Olivia Atsin, Juliana Crema et Naomi Farhloul. « Impacts de l'antiféminisme et des mouvements régressifs au Canada: Résultats des discussions régionales ». *Institut canadien de recherches sur les femmes*, 2025. https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/impacts-des-mouvements-antifeministes-et-regressifs-au-canada-resultats-des-discussions-regionales/

Statistique Canada. « Le Canada en un coup d'œil, 2023. Les femmes et les filles ». Dernière modification le 4 septembre 2024. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-581-x/2023001/sec7-fra.htm

Stinson, Jane. « Austérité et intersectionnalité féministe ». *Institut canadien de recherches sur les femmes*, 2025. https://www.criaw-icref.ca/fr/publications/austerite-et-intersectionnalite-feministe/

Section 5

Fiches de travail pour construire la solidarité féministe intersectionnelle (SFI)

A: Distribution égale du pouvoir: Pratique d'une approche intersectionnelle

1. Incluez-vous des femmes ayant des perspectives et des expériences diverses dans votre organisation?

- [ ] **Oui**
- [ ] **Non**

2. Certaines voix sont-elles privilégiées ou ont-elles plus de place que d'autres?

- [ ] **Oui**
- [ ] **Non**

3. Des personnes ou organisations sont-elles ignorées, écartées, rejetées?

- [ ] **Oui**
- [ ] **Non**

4. Écoutez-vous activement lorsque d'autres féministes s'expriment?

- [ ] **Oui**
- [ ] **Non**

5. Traitez-vous les féministes comme des participant.e.s égales et appréciées?

- ☐ **Oui**
- ☐ **Non**

6. Qui est exclu et pourquoi?

7. Quelles actions anti-oppressives concrètes pouvez-vous entreprendre pour rééquilibrer ou redistribuer le pouvoir?

8. Explorez et décortiquez les émotions et les réactions qui surgissent lorsque vous constatez que vous reproduisez peut-être des systèmes de discrimination et des relations de pouvoir inégales.

B: Collaboration: Questions à poser

1. Êtes-vous ouvert.e à collaborer avec des organisations avec lesquelles vous ne vous engageriez pas normalement si cela vous permet d'atteindre un objectif commun?

- ☐ **Oui**
- ☐ **Non**

2. Êtes-vous ouvert.e à de nouvelles façons de penser, même si elles remettent en question votre compréhension d'un enjeu?

- ☐ **Oui**
- ☐ **Non**

3. Travaillez-vous en concurrence avec d'autres organisations féministes ou allié.e.s?

- ☐ **Oui**
- ☐ **Non**

4. Collaborez-vous avec d'autres organisations sur des événements, des projets de recherche ou des propositions et partagez-vous vos ressources?

- ☐ **Oui**
- ☐ **Non**

5. Avez-vous contacté d'autres féministes dans votre région avec qui vous n'aviez pas communiqué dans le passé?

- ☐ **Oui**
- ☐ **Non**

6. Comment identifier un intérêt mutuel à travailler en collaboration sur un objectif ou un projet?

7. Comment pouvez-vous partager vos connaissances et vos ressources avec d'autres organisations féministes?